

## Commission ISEF n°3 / compte-rendu Auditorium des archives et de la bibliothèque départementales (Marseille) 4 juillet 2017 – 9h – 12h30

Une **vision globale à l'échelle du bassin versant de l'Huveaune**, vers une gestion intégrée et concertée, est apportée par le Contrat de Rivière et ses instances de pilotage : le Comité de Rivière, les commissions thématiques et les différents partenariats développés. Dans la perspective du Comité de Rivière de décembre 2017, les commissions thématiques se sont réunies afin de contribuer à l'élaboration d'un bilan à mi-parcours des actions inscrites au Contrat, mais également des projets et initiatives associés.

Aussi la troisième **commission « ISEF » (Information Sensibilisation Education Formation)** s'est tenue le mardi 4 juillet matin dans l'auditorium de la bibliothèque et des archives départementales à Marseille. Cette commission est une **instance de travail et de partage**, à laquelle participent élus et techniciens des collectivités, autres structures-membres du Comité de Rivière, et acteurs en lien avec le volet ISEF.

### Ordre du jour

**9h30** – La mise en œuvre du **volet ISEF** du Contrat de Rivière

**9h45** – Les **projets ISEF** (chiffres-clé, bilan à mi-parcours, opportunités à venir)

**11h** – Le **projet « Fil Vert »**

**11h15** – une **stratégie « macros-déchets » pour le bassin versant**

**11h45** – **Echanges et débats**

### Introduction

En ouverture de cette commission ISEF, Christian Ollivier (président du SIBVH) et Monique Ravel (élue SIBVH, référente ISEF) insistent sur le caractère novateur de la stratégie « ISEF » mise en œuvre dans le cadre du Contrat de Rivière. Ils expriment notamment que ce volet fédérateur est au service du volet technique et que cet argument doit être au cœur des réflexions quant à la continuité de l'ISEF. C'est sur ce point que porteront les échanges et débats proposés en fin de séance.

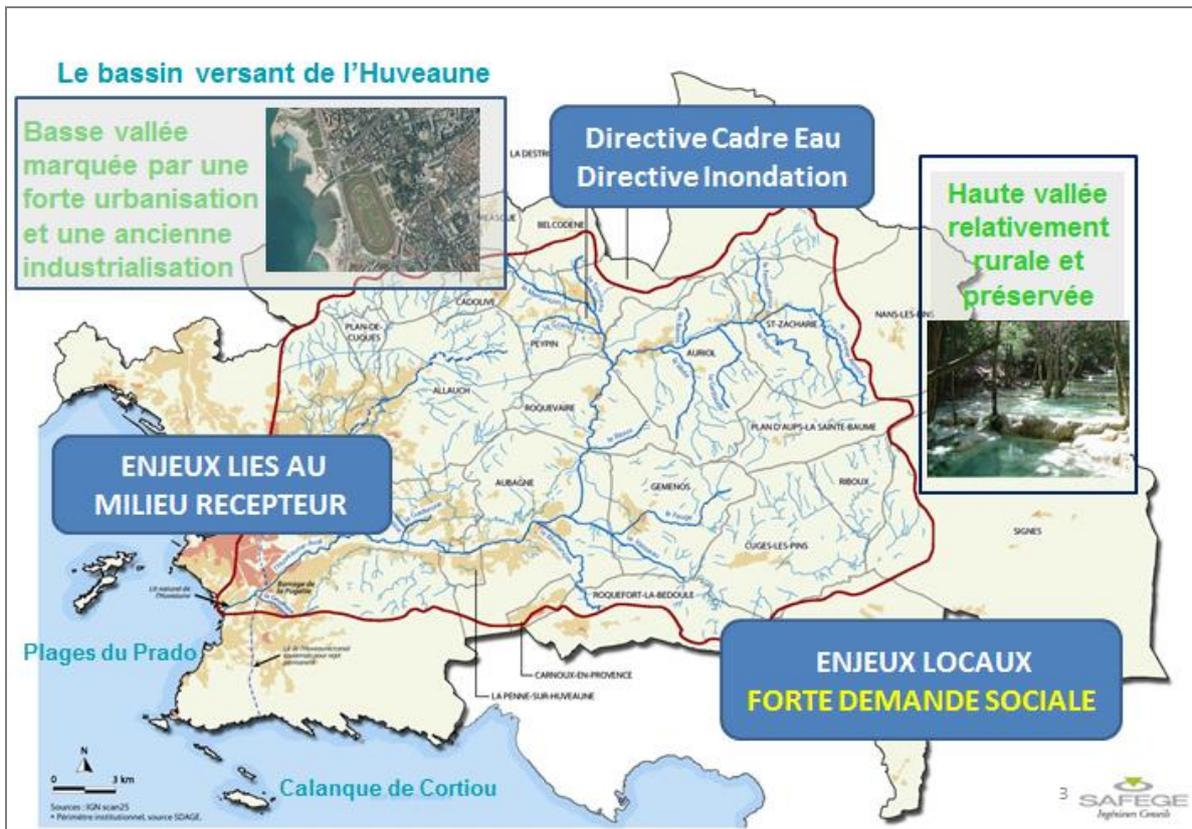
**Le présent document est à lire en parallèle du support visuel commenté de la présentation du 4 juillet; il récapitule essentiellement le contenu des interventions et des échanges.**

#### Documents associés au présent compte-rendu :

- **Présentation power point du 4 juillet 2017**
- **Bilan de la phase 1 (2015-2017) du Contrat de Rivière (et notamment des actions ISEF), présenté lors du Comité de Rivière du 6 décembre 2017 : <http://www.syndicat-huveaune.fr/wp-content/uploads/2018/01/Bilan-à-mi-parcours-Contrat-Rivière-Huveaune.pdf>**

# La mise en œuvre du volet ISEF du Contrat de Rivière

Cf. diapos 1 à 12



## La participation au cœur de l'action du SIBVH depuis 2012

**invitation**

**Agir ensemble pour le bassin versant de l'Huveaune**

**Rencontres au fil de l'eau**

Concertation en présence des acteurs de territoire (partenaires institutionnels, collectivités, associations, acteurs économiques, riverains, usagers...)

le 22, 18 et 26 septembre 2013

**contrat de rivière**

**sensibiliser**

**Et au milieu est né un contrat de rivière**

**Signature du Contrat de Rivière (2015-2020) le 28 octobre 2015**

## Enjeux du Bassin Versant / Contrat de Rivière

⇒ Évolutions des statuts du SIBVH en 2013

**Agir ensemble**  
pour le bassin versant de  
**L'HUVEAUNE**



sensibiliser ensemble préserver améliorer agir

## La stratégie Information, Sensibilisation, Éducation et Formation (ISEF)

Engagement en parallèle à la construction de la phase PROJET de Contrat de Rivière

**Agir ensemble**  
pour le bassin versant de  
**L'HUVEAUNE**



sensibiliser ensemble préserver améliorer agir

# La co-construction de la stratégie ISEF

Agir ensemble  
pour le bassin versant de  
**L'HUVEAUNE**



## Du diagnostic à la définition des 4 axes co-construits de la stratégie ISEF (sept. 2014 – février 2015)



Agir ensemble  
pour le bassin versant de  
**L'HUVEAUNE**

**Axe transversal - S'appuyer sur la coopération territoriale**  
Apporter de la connaissance aux acteurs relais  
Favoriser la co-construction entre acteurs relais  
Apporter des supports communs de communication

### Axe 1 - Créer un territoire identitaire

- Signaler la présence de l'Huveaune et de ses affluents sur le territoire
- Valoriser l'Huveaune par une communication positive (*ses richesses, sa biodiversité, ses sites d'exception, la ressource en eau qu'elle représente...*)
- Mettre en valeur le patrimoine de l'Huveaune par des aménagements de sites

### Axe 2 - Développer un sentiment d'appartenance géographique en donnant du sens à l'unité bassin versant

- Communiquer sur la notion de bassin versant, de "destin partagé", d'intérêt général, de solidarité amont-aval / rive droite-rive gauche / entre les usages et le milieu
- Rassembler autour de l'Huveaune
- Éduquer à l'Huveaune



### Axe 3 - Susciter l'engagement pour la gestion de ce bien commun

- Accompagner l'évolution des pratiques des collectivités
- Accompagner l'évolution des pratiques des professionnels
- Accompagner l'évolution des pratiques des riverains

## Mars-juin 2015 : définition d'un programme d'actions inscrit au Contrat de Rivière

Agir ensemble  
pour le bassin versant de  
**L'HUVEAUNE**

14 actions ISEF sont inscrites au contrat de rivière, actuellement mises en œuvre  
**Plans de financement !**



Dont 4 actions-cadres pour co-construire et accompagner l'émergence d'actions thématiques en cours de phase 1:

- « Les rencontres du bassin versant »
- Action en direction des jeunes (**bonus contractuel Agence de l'eau**)
- Renforcer les opérations d'interventions des citoyens sur le milieu
- Développer une culture du risque inondation (pour préparer la mise en place d'un PAPI)

Validation par comité de suivi ISEF, comité de rivière et comité d'agrément



Réflexion autour de la déclinaison de ces actions

sensibiliser ensemble préserver améliorer agir

## Mars-juin 2015 : définition d'un programme d'actions inscrit au Contrat de Rivière // Précisions



Agir ensemble  
pour le bassin versant de  
**L'HUVEAUNE**

14 fiches actions ISEF ont été rédigées, validées sur leur fond et sur leur forme par le comité de suivi et le comité de rivière. La stratégie n'étant alors pas finalisée, 4 fiches identifiées « fiches actions cadres » ont été intégrées au projet définitif. Elles présentent des orientations autour des enjeux et publics ciblés dans les axes stratégiques en vue d'une déclinaison plus précise en phase 1.

Outre 14 fiches actions affichées « ISEF », il est important de signaler qu'un tiers des 90 actions du contrat de rivière propose un volet accompagnement. Cela démontre que la stratégie ISEF fait partie d'un tout et ne peut être déconnectée du fonctionnement global du contrat de rivière et des activités du SIBVH et de nombres de ses partenaires.

Au préalable à l'engagement de l'Agence de l'Eau, l'ensemble du financement du Contrat de Rivière a été « négocié ». La thématique « scolaire » fait l'objet d'une bonification contractuelle. En effet, elle n'est plus aidée « classiquement » par l'Agence de l'Eau mais fait l'objet, dans le cadre du contrat de rivière, d'un accord de principe sur 30 à 50% d'une enveloppe éligible à définir. Cet engagement de l'Agence se fait en contrepartie de la réalisation par le SIBVH d'autres actions (par exemple la sensibilisation des élus). Le terme « scolaire » n'inclut pas les activités périscolaires et extrascolaires. L'action cadre concernée s'intitule action « en direction des jeunes » pour inclure la totalité de ce public, que cela soit dans un cadre scolaire ou non. La formalisation de l'intitulé de cette action a été, comme pour les autres actions, validé collégialement.

sensibiliser ensemble préserver améliorer agir

## Le positionnement du SIBVH

### Actions 2015-2018

- Stratégie ISEF
- **Coordination** des actions thématiques
- Signalétique « Huveaune »
- Communication
- Site web
- Presse, film Huveaune, plaquettes

A	QUALITE DES EAUX
B	QUALITE DES MILIEUX
C	RESSOURCE EN EAU
D	INONDATIONS / RUISSellement
E	GESTION CONCERTEE / VALORISATION / ISEF

### Implications

- « Fil Vert » (lien aménagement/valorisation)
- Ramassage déchets / fédération acteurs
- Fêtes de l'Huveaune



Agir ensemble  
pour le bassin versant de  
**L'HUVEAUNE**

### Accompagnement / suivi

- Aménagement berges
- Études cheminements
- Labellisation – subvention d'actions « ISEF »

#### SIBVH : délibération du 29/02/16

- **Coordination / recrutement**
- **Engagement des actions**



sensibiliser ensemble préserver améliorer agir <sup>11</sup>

## Une mise en œuvre opérationnelle pilotée par le Syndicat associé à ses partenaires (Région, Agence de l'Eau, Département, collectivités locales), pour accompagner les porteurs de projets

Agir ensemble  
pour le bassin versant de  
**L'HUVEAUNE**

Animation de **groupes de travail**

**4 groupes thématiques constitués depuis 2016**

**Appel à dossiers** annuel du SIBVH

**2<sup>ème</sup> appel à dossiers en 2017**

Protocole de **labellisation** : critères

**15 actions labellisées en 2016, idem en 2017**

**Subventions** (SIBVH pour assoir labellisation)

**60 000€ par le SIBVH sur 2016-2017**  
**Financements facilités...pour une partie !**

**Commission ISEF** annuelle : 2017 → bilan, évaluation, et feuille de route

**Système de suivi en cours de mise en place**

Liens au fil de l'eau avec l'ensemble de la programmation technique

sensibiliser ensemble préserver améliorer agir <sup>12</sup>

## Les projets ISEF (chiffres-clé, bilan à mi-parcours, opportunités à venir)

- Action cadre en direction des « Jeunes » Cf. diapo 14



Les porteurs d'actions sont invités à s'exprimer sur leurs projets labellisés ISEF, qu'ils portent en réponse à cette action cadre, leurs difficultés et les avantages de l'inscription de leur action dans le contrat de rivière.

Le mot d'Annelise Muller (FNE 13, projet La Rivière m'a dit) : *L'inscription de l'action au Contrat permet de la replacer au sein d'une dynamique d'acteurs et d'actions, et de la rendre complémentaire en termes de message, à ce qui est fait par ailleurs. C'est dans cette dynamique que FNE13 participe au groupe de travail « jeunes » animé par le SIBVH. Le Contrat de Rivière apporte aussi une certaine sécurisation de ce projet dans le temps, avec une stabilisation financière.*

Le mot de Loïc Panzani (NATUROScope, référent sur le projet Classe Huveaune) : *La création d'un lien entre ce projet et Contrat de Rivière et Contrat de Baie permet un apport de connaissances, afin de faire prendre conscience aux jeunes la richesse des milieux aquatiques de l'Huveaune, pour les amener à se questionner et à en prendre soin. Le Naturoscope se réjouit du partenariat engagé avec le SIBVH dans le cadre du Contrat de Rivière, car il permet une mise en cohérence des actions grâce à sa vision globale et à la programmation associée. Ce partenariat permet une mutualisation plus aisée avec les autres acteurs dans une recherche de complémentarité territoriale et thématique des projets. L'inscription de ce projet dans le cadre de la stratégie ISEF est également un point fort en termes de communication, permettant de donner plus de visibilité aux projets menés par chacun et au grand public de mieux connaître l'Huveaune et son territoire.*

Le mot de Benjamin Racquet (Ligue de l'Enseignement FAIL 13, référent sur le projet Ubelka) : *Les projets ISEF inscrits dans le cadre du Contrat de Rivière Huveaune permettent de faire évoluer les perceptions vers un meilleur respect du cours d'eau. Participer au groupe de travail « jeunes » permet un échange sur les méthodes et supports de chacun.*

Le mot d'Agnes Kayser (Colinéo (membre du Collectif Associations Huveaune (CAH), référente sur le projet Un fleuve, une vallée, des collègues !) : *Inscrire ce projet dans le cadre de la stratégie ISEF et ainsi du Contrat de Rivière démultiplie investissement et mobilisation. Le CAH souhaite prendre sa place en tant qu'acteur faisant partie intégrante de la gestion concertée mise en place sur le bassin versant de l'Huveaune et le Contrat de Rivière facilite la communication et mise en valeur des projets ISEF à l'externe mais aussi vers les financeurs. Les élèves se sentent, dans la même idée, valorisés de suivre un parcours pédagogique déployé à l'échelle du bassin versant, de faire partie d'un projet qui rassemble plus d'acteurs que leur classe. Le Contrat de Rivière et le groupe de travail « jeunes » sont un soutien technique et financier essentiel des projets ISEF. Le Contrat de Rivière facilite les passerelles entre les différents projets Huveaune et cela permet d'en assurer la cohérence. Dans la continuité de l'ISEF, le CAH se propose pour réfléchir à des outils de partage des connaissances du SIBVH mais aussi des associations porteuses des projets ISEF entre elles. Le groupe de travail « jeunes » est l'instance idéale pour concevoir et mettre en œuvre un parcours pédagogique Huveaune qui pourrait être commun à chaque projet ISEF.*

Le mot de Julie Frachon (CPIE côté provençale, référente sur le projet Parcours Eau), remplaçant Pauline Garrigou sur cette action : *Elle cite Jacques-Yves Cousteau afin d'illustrer ses propos « on aime ce que l'on connaît et on protège ce que l'on aime ». Le CPIE travaille avec 25 classes sur l'Huveaune pour donner aux jeunes les outils pour comprendre et agir comme des gestionnaires éclairés afin qu'ils participent à l'amélioration de la qualité des cours d'eau et du cadre de vie.*

Raymond Chaumont (Hunamar, projet l'Effet Domino) : *Dans le cadre du projet l'Effet Domino, 15 classes suivent cette année un parcours pédagogique sur l'Huveaune et une sensibilisation particulière à la problématique des macro-déchets ainsi que sur le sujet de l'écocitoyenneté.*

Les porteurs de projets ISEF répondant à l'action cadre « Jeunes » insistent sur deux éléments communs à tous :

- Les sollicitations d'écoles et d'enseignants sont nombreuses pour suivre un parcours pédagogique Huveaune.
- Malgré tout ce qu'il a permis de positif, **le processus de labellisation ISEF ne facilite pas l'obtention des subventions pour les projets ISEF** autant que cela était envisagé. Ainsi, chaque association réalise chaque année de multiples demandes de subvention (selon le plan de financement inscrit au Contrat de Rivière) et est contrainte de réaliser le projet, parfois sans avoir eu le retour des financeurs. En effet, les calendriers de chaque financeur, de la labellisation ISEF par le SIBVH et de la réalisation de l'action ne coïncident pas et ceci est un point noir. De plus, les financements accordés étant généralement moindre que la demande, ils ne permettent pas un travail de fond sur les contenus et les supports ; or progresser sur ces aspects techniques est un vrai objectif pour le SIBVH et donc nécessaire à la labellisation ISEF des projets. La question des financements est au cœur des questionnements sur la continuité de l'ISEF et particulièrement concernant le public jeune. Les porteurs de projet ISEF expriment ainsi la volonté que la phase 2 du Contrat de Rivière permette de faire évoluer les principes de mise en œuvre des actions ISEF, fort du retour d'expérience phase 1, vers une organisation efficace et réaliste qui sera alors satisfaisante pour les financeurs des actions autant que pour eux-mêmes.

Le mot d'Anne Prouha (Education Nationale, enseignante ressource en science, membre du Groupe de Travail « Jeunes ») : *"Les projets menés cette année (2016-2017) avec les classes situées sur les communes du bassin versant de l'Huveaune ont offert la possibilité de sensibiliser un grand nombre d'élèves aux problématiques liées à la gestion de l'eau. Les actions menées en collaboration avec les associations concernées ont permis de travailler, dans le cadre des programmes de l'école élémentaire, autour de problématiques locales. Dans le cadre de ce travail, il a été important que les enseignants et les associations aient pu construire ensemble le projet de chaque classe. De plus, les temps de restitution organisés dans le cadre des fêtes de l'Huveaune ou dans les établissements scolaires ont permis aux élèves de communiquer et de valoriser leur travail."*

- Action cadre « Les rencontres du bassin versant » Cf. diapo 15



Cette action cadre ne fait pas l'objet d'un groupe de travail. Cependant, une réflexion approfondie a été menée sur les critères de labellisation ISEF des projets y répondant afin de coller aux enjeux du Contrat de Rivière. Les porteurs d'actions sont invités à s'exprimer sur leurs projets labellisés ISEF, portés en réponse à cette action cadre, leurs difficultés et les avantages de l'inscription de leur action dans le Contrat de Rivière.

Le mot de Julia Canet (Robins des Villes (membre du CAH), référente sur le projet Des rives et des rêves) ; représentée le 4 juillet par l'association Les Clés de la Cité (membre du CAH) : *« Ce projet, qui amène les habitants et futurs aménageurs à se questionner sur la place du fleuve dans la ville, a reçu cette année un accueil important de la part des groupes scolaires avec lesquels nous avons travaillé. Toutefois, nous*

rencontrons des difficultés pour le financement de ce projet, ce qui ne nous permet pas de le mener dans son intégralité aujourd'hui sur le plan technique. »

Le mot de Camille Lecomte (CPIE côte provençale, référente sur le projet Plast'Hic) : *L'objectif de ce projet ISEF est d'accompagner les commerçants vers de bonnes pratiques et à donner les bonnes informations à leurs clients. Le CPIE cherche et met en œuvre, à travers le projet Plast'Hic, des solutions alternatives à l'usage de sacs plastiques (ex du poissonnier qui accepte de servir ses clients dans leurs tupperwares. « mon commerçant s'engage à prendre vos tupper »). Ce travail mené avec les commerçants est fastidieux, l'intégrer dans le cadre de la stratégie ISEF et du Contrat de Rivière Huveaune est essentiel à sa mise en œuvre pour faciliter la communication et l'apport de moyens à déployer.*

Le mot de Raymond Chaumont (Hunamar, projet Safari Huveaune) : *Ce projet consiste en le montage, avec les riverains, d'une exposition de photos destinée à être implantée de manière itinérante le long de l'Huveaune.*

- Action cadre pour « Développer la culture du risque inondation » Cf. diapo 16



Deux projets ISEF répondent à ce jour à cette action cadre (Robins des villes et CPIE côte provençale). La Maison Régionale de l'Eau et FNE 13 sont identifiés comme d'autres acteurs souhaitant s'investir sur cette thématique pour développer la conscience du risque et sa bonne gestion à l'échelle du public citoyen mais aussi de celui des élus. Le SIBVH anime en ce moment le montage d'un PAPI (Plan d'Actions pour la Prévention des Inondations), outil dans le cadre duquel un travail sur le développement de la culture du

risque inondation est prévu. Pour cela, le SIBVH va proposer début 2018 la mise en place d'un groupe de travail pour coordonner les projets (publics cibles, contenu, supports, etc.) répondant à cette action cadre. Ces projets ISEF seront donc amenés à devenir des actions également labellisées PAPI.

Les porteurs d'actions sont invités à s'exprimer sur leurs projets labellisés ISEF, portés en réponse à cette action cadre, leurs difficultés et les avantages de l'inscription de leur action dans le Contrat de Rivière.

Le mot de Julia Canet (Robins des Villes, référente pour le projet Balade Gé-eau-graphique) : *« La balade gé-eau-graphique est un bon support pour sensibiliser les participants à la question du risque inondation, un des enjeux du Contrat de Rivière. Avec les scolaires, les parcours pédagogiques (balade + atelier en classe) permettent aux jeunes de porter un nouveau regard sur le fleuve et d'être sensibilisés à cette question dès le plus jeune âge. Nous sommes très sollicités par les enseignants de collèges et lycées. Ce projet touche le grand public depuis 2011 et est adapté aux collèges et lycées depuis 2014. »*

Le mot de Camille Lecomte (CPIE côte provençale, référente sur le projet Educ'Tour Risque) : *Le concept d'un Educ Tour Risque est basé sur l'organisation d'une journée informative et d'échange à destination des élus, des agents de collectivités, etc. qui œuvrent sur des sujets connectés à ceux de l'eau. L'objectif est d'accompagner ces publics dans la mise en place d'actions pour sensibiliser la population au risque inondation.*

● 3 Actions ISEF inscrites dès la signature du Contrat de Rivière **Cf. diapo 17 à 21**

**Sur le bassin versant de l'Huveaune, jardiner au naturel et économiser l'eau... ça coule de source !**

- Promouvoir un jardinage durable
- Accompagner à réduire l'usage de produits phytosanitaires (famille des pesticides)

Accompagnements de commerces (jardinerie, magasins de bricolages, coopératives, etc.)

15 établissements touchés en 2016 et 2017

Agir ensemble pour le bassin versant de L'HUVEAUNE

ISEF

NATUROscope

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN VERSANT DE L'HUVEAUNE

sensibiliser ensemble préserver améliorer agir

Le mot de Loïc Panzani (NATUROscope, référent pour l'action « Sur le bassin versant de l'Huveaune, jardiner au naturel et économiser l'eau... ça coule de source ! ») : *Ce projet fait l'objet d'une fiche action à part entière dans le Contrat de Rivière Huveaune et est issu d'une demande institutionnelle forte (il s'agit pour les jardineries de répondre aux réglementations). Malgré le plan de financement ayant fait l'objet d'une concertation, le changement de mandature de la région PACA a entraîné une incertitude quant aux*

financements de la région sur ce projet. Cet élément a retardé la mise en œuvre de l'action car sans ce financement, l'édition de plaquettes et de supports de communication pour les jardineries n'est pas possible.

**Développement et promotion de l'agriculture biologique dans les Bouches-du-Rhône**

Agir ensemble pour le bassin versant de L'HUVEAUNE

ISEF

AGRIBIO 13 Les Agriculteurs des Bouches-du-Rhône

- Promouvoir un mode de production biologique et respectueux des milieux aquatiques
- Coordonner et représenter les acteurs du développement de l'agriculture biologique

Questionnaire pour connaissance de l'état initial

Réalisation d'une plaquette de communication

Sensibilisation des collectivités et des acteurs du monde agricole

Actions auprès des scolaires : 7 classes sensibilisées

Actions auprès du grand public : sensibilisation lors d'événements

sensibiliser ensemble préserver améliorer agir

Le mot de Rémy Veyrand (AGRIBIO 13, référent pour l'action « Développement et Promotion de l'agriculture biologique dans les Bouches-du-Rhône ») : *Cette action est menée en partenariat étroit avec les acteurs du monde agricole : CETA, ARDEPI, etc. Elle permet, visant à la fois le public scolaire (interventions en classe), les producteurs et le grand public (marchés, événementiels, etc.), de sensibiliser sur l'impact des modes agricoles sur la qualité des eaux des cours d'eau et d'accompagner à un changement de pratique (mode de production, mode de consommation, etc.).*

**Les Fêtes de l'Huveaune**

**Les fêtes se déclinent le long du fleuve**

Yves Mesnard  
Maire de Rogevarre  
1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Estère  
Conseiller Métropolitain

Christian Olivier  
Adjoint au Maire de Rogevarre  
Président du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune

Les associations du Collectif Associations Huveaune

ont le plaisir de vous inviter aux

**Huveanades : temps fort bassin versant des fêtes de l'Huveaune 2017**  
Samedi 27 mai 2017 à partir de 10h30

Mise en œuvre partagée :  
Communes, Associations,  
SIBVH

80 classes sensibilisées

2 journées grand public

Un temps fort pour le Bassin Versant

**Fêtes de l'Huveaune : l'eau, un bien commun à préserver**

sensibiliser ensemble

Le mot d'Elodie Septier (Planète Sciences Méditerranée pour le Collectif Association Huveaune(CAH)) :

« Un collectif (le CAH) a été créé en 2011 afin de fédérer les associations pour des projets concertés sur le bassin versant de l'Huveaune et l'une de ces activités phares sont les fêtes de l'Huveaune. Les fêtes de l'Huveaune sont désormais intégrées dans le Contrat de Rivière et il nous apparaît primordial que les communes et le SIBVH s'approprient ce projet pour aider les associations sur les aspects logistique, matériel et communication. Le groupe de travail dédié, proposé par le SIBVH, nous a permis cette année (2017) de nous concentrer sur la programmation des fêtes, la qualité du volet pédagogique en créant de nouveaux outils. Il est essentiel que les communes prennent en main ce projet pour que les fêtes aient une dimension plus importante au niveau du territoire. Le CAH s'est occupé cette année de mettre en place le volet pédagogique des fêtes en proposant des ateliers pour les scolaires avec une vingtaine d'associations. Nous avons notamment proposé une programmation d'ateliers pour les Huveaunades (temps fort 2017 des fêtes de l'Huveaune) à Roquevaire qui a été un réel succès.

L'expérience de la mise en œuvre des fêtes de l'Huveaune en 2016 et 2017 permet également aujourd'hui au CAH d'exprimer un certains nombres de points bloquants et de besoins : Au niveau financier, nous avons des difficultés à indemniser et à payer les associations intervenantes au vu des délais de réponses des financeurs (automne de chaque année, plusieurs mois après la fin des fêtes) et des subventions moindres obtenues. D'autre part, il est demandé par chacun des financeurs, une part de 20% d'autofinancement que l'on ne peut pas avoir dans des associations de bénévoles. Le CAH propose d'intégrer la part de bénévolat (qui représente 50% du budget) dans cet autofinancement pour pouvoir assurer les fêtes de l'Huveaune des prochaines années. »



# Le projet « Fil Vert »

cf diapo 23 à 37

Thomas Kreiser, de Bouches du Rhône Tourisme, présente le projet Fil Vert dans une prise de parole à plusieurs voix avec les acteurs concernés (SIBVH, association Les Amis de l'Huveaune, Service Développement Durable du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile).

Le projet « Fil Vert »

1

Agir ensemble pour le bassin versant de L'HUVEAUNE

BOUCHES DU RHÔNE

Agir ensemble pour le bassin versant de L'HUVEAUNE

SIH

LES AMIS DE L'HUVEAUNE

20 juin 2016 à Roquevaire

sensibiliser ensemble préserver améliorer agir

LANCEMENT DU PROJET le 20 Juin 2016 à Roquevaire

Agir ensemble pour le bassin versant de L'HUVEAUNE

Les missions données au SIBVH, à Bouches-du-Rhône Tourisme et à l'association « Les amis de l'Huveaune »

**Groupe 1 : Identifier un cheminement le long de l'Huveaune**

**Groupe 2 : Identifier des boucles de promenades liées à l'Huveaune**

**Groupe 3 : Elaborer un programme de valorisation de ces itinéraires en prenant en compte le projet « signalétique » porté par le SIBVH**

FIL VERT, le sentier de l'huveaune - Commission ISEF 4 juillet 2017

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

Agir ensemble pour le bassin versant de L'HUVEAUNE

SIH

LES AMIS DE L'HUVEAUNE

BOUCHES DU RHÔNE

sensibiliser ensemble préserver améliorer agir

## Les groupes de travail s'organisent : 10 réunions de travail entre le 20 octobre 2016 et le 1er juin 2017

### GRUPE 01: 1

<b>1ère réunion :</b> ✓ DATE : Jeudi 20 octobre 10H LIEU : Aubagne - Espace des libertés/ salle Simone Veil	<b>2ème réunion :</b> ✓ DATE : Jeudi 24 novembre 2016 à 9h30 LIEU : Auriol - Mairie	<b>3ème réunion :</b> ✓ DATE : Jeudi 16 février 2017 à 9h30 LIEU : Nans-les-Pins - Salle du Conseil Municipal
--	--	---

### GRUPE 02: 1

<b>1ère réunion :</b> ✓ DATE : Jeudi 20 octobre à 14H LIEU : Aubagne - Espace des libertés/ salle Simone Veil	<b>2ème réunion :</b> ✓ DATE : Jeudi 15 décembre 2016 à 9h30 LIEU : Au service des Espaces Verts et de la Nature (SEVN) 48 avenue Clot BEY 13008 Marseille	<b>3ème réunion :</b> ✓ DATE : Jeudi 16 février 2017 à 14h00 LIEU : Nans-les-Pins - Salle du Conseil Municipal
--	--	--

### GRUPE 03: 1

<b>1ère réunion :</b> ✓ DATE : Lundi 7 novembre 10H LIEU : La Penne sur Huveaune - Maison des Associations 19 bd de la gare	<b>2ème réunion :</b> ✓ DATE : mercredi 18 janvier 2017 à 9h30 à confirmer LIEU : Maison du Peuple à Saint- Zacharie	<b>3ème réunion :</b> ✓ DATE : Jeudi 2 mars 2017 à 14h30 LIEU : Bouches-du-Rhône - Tourisme - 13 Rue Roux de Brignoles - 13006 MARSEILLE
---	--	---



FIL VERT, le sentier de l'Huveaune - Commission ISEF 4 juillet 2017



## LES résultats obtenus GROUPE 01

Une version 5 d'un  
cheminement le long  
de l'Huveaune a été  
identifié.



### Prochaines étapes :

Obtenir la validation des communes traversées  
Obtenir un accord d'un balisage et de signalisation (selon la charte  
nationale) des communes traversées

FIL VERT, le sentier de l'Huveaune - Commission ISEF 4 juillet 2017



## LES résultats obtenus GROUPE 01

L'itinéraire « L'Huveaune par les hauts » peut être considéré comme validé car le sentier utilisé de l'existant (GR®2013, futur GR de pays Provence, Mines d'Energie, P.D.I.P.R.)



### Prochaines étapes

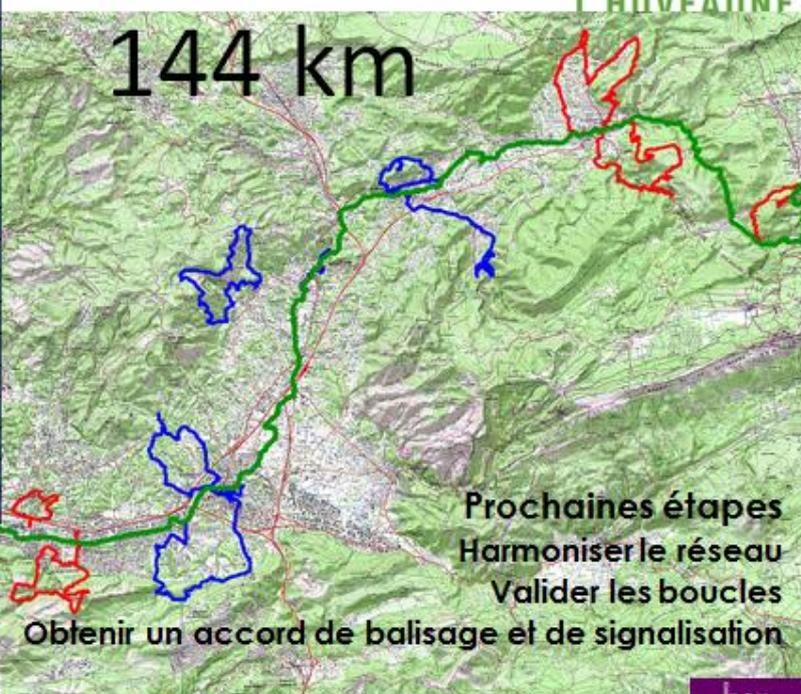
Obtenir un accord d'un balisage et de signalisation (selon la charte nationale) des communes traversées.

FIL VERT, le sentier de l'Huveaune - Commission ISEF 4 juillet 2017



## LES résultats obtenus GROUPE 02

Aubagne 01	validé	12km
Aubagne 02	validé	8km400
Aubagne 03	validé	3km600
Auriol 01	validé	11km300
Auriol 02	validé	3km700
Auriol 03	validé	3km300
Roquevaire 01	validé	11km300
Roquevaire 02	validé	3km
La Penne sur Huveaune 01	validé	11km700
Marseille - St Marcel	validé	8km800
Marseille 01	en cours	4km400
Marseille 02	en cours	4km200
Marseille 03	en cours	8km200
Marseille 04	en cours	11km300
Nans les Pins 01	validé	9km200
St Zacharie 01	validé	12km900
St Zacharie 02	validé	12km200



Prochaines étapes  
Harmoniser le réseau  
Valider les boucles

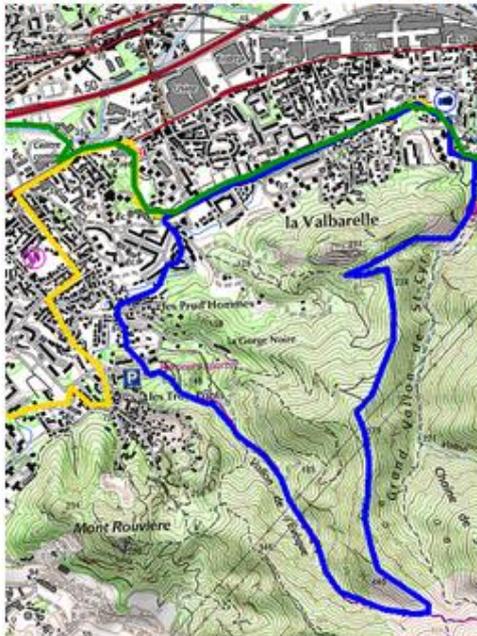
Obtenir un accord de balisage et de signalisation

FIL VERT, le sentier de l'Huveaune - Commission ISEF 4 juillet 2017



**COMMENT JE PEUX M'IMPLIQUER :**

TESTER LES BOUCLES PROPOSEES PAR LA DIRECTION DES ESPACES VERTS DE MARSEILLE : **LA BOUCLE DE LA VALBARELLE (8 KM)**



Je suis intéressé, j'envoie un mail à

[alicefaure84@gmail.com](mailto:alicefaure84@gmail.com)

UNE SORTIE SERA ORGANISÉE AVEC LE PORTEUR DU PROJET EN SEPTEMBRE.

**LEGENDE :**

Bleu : Boucle locale

VERT : Fil Vert

JAUNE : Huveaune par les hauts (= tracé GR@2013)

**COMMENT JE PEUX M'IMPLIQUER :**

TESTER LES BOUCLES PROPOSEES PAR LA DIRECTION DES ESPACES VERTS DE MARSEILLE : **LA BOUCLE ST PIERRE (4 KM)**



Je suis intéressé, j'envoie un mail à

[alicefaure84@gmail.com](mailto:alicefaure84@gmail.com)

UNE SORTIE SERA ORGANISÉE AVEC LE PORTEUR DU PROJET EN SEPTEMBRE.

**LEGENDE :**

Bleu : Boucle locale

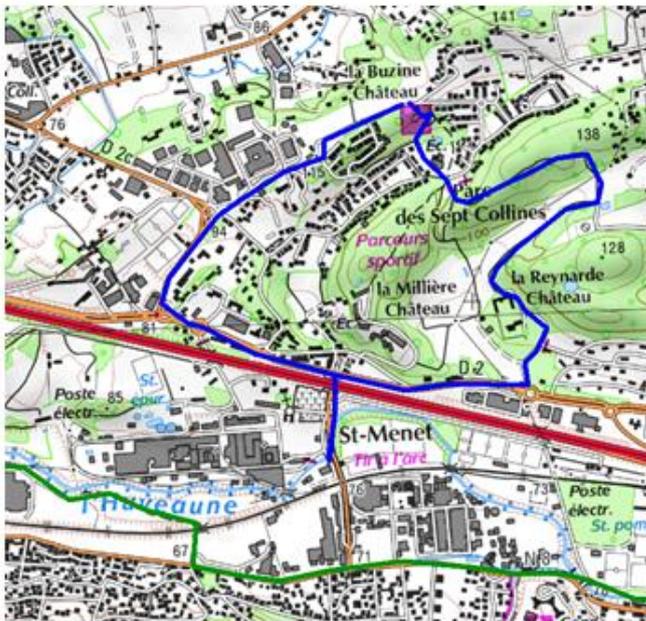
VERT : Fil Vert

JAUNE : Huveaune par les hauts (= tracé GR@2013)

## COMMENT JE PEUX M'impliquer :

TESTER LES BOUCLES PROPOSEES PAR LA DIRECTION DES ESPACES  
DE MARSEILLE : **LA BOUCLE LA BUZINE (4 km 300)**

Agir ensemble  
pour le bassin versant de  
**L'HUVEAUNE**



Je suis intéressé, j'envoie un mail à

[alicefaure84@gmail.com](mailto:alicefaure84@gmail.com)

UNE SORTIE SERA ORGANISÉE AVEC LE  
PORTEUR DU PROJET EN SEPTEMBRE.

### LEGENDE:

Bleu: Boucle locale

VERT: Fil Vert

JAUNE: Huveaune par les  
hauts (= tracé GR®2013)

FIL VERT, le sentier de l'Huveaune - Commission ISEF 4 juillet 2017



## Les résultats obtenus GROUPE 03

Agir ensemble  
pour le bassin versant de  
**L'HUVEAUNE**

### IDENTITE :

L'Huveaune est ...

- ... un territoire nourricier (agriculture, industrie ...)
- ... un espace de loisirs (promenade, pêche, canotage ...)
- ... un endroit où des risques existent (cru, inondation, pollution ...)
- ... un lieu habité (oppidum, patrimoine, éco-quartier ...)
- ... nature (géologie, faune, flore ...)

### FIL CONDUCTEUR :

L'idée directrice c'est ... un TRAIT D'UNION entre l'amont  
et l'aval... dans un territoire à multiples visages ... où la  
transformation perpétuelle témoigne l'histoire des femmes  
et des hommes.

"... et au milieu coule une  
rivière..." "Nature - Homme - Ville -  
Mer" "Puissance - Jouissance"  
"Dévastatrice (Ubelka) -  
Mobilisatrice (?)" "Respecter -  
Restituer aux citoyen" "Rêve de  
demain - Photographie de  
l'actuel" "La nature va à la ville"  
"Partage - Entrelacement - Union"  
"Eau - Nature" "Fierté - Liberté"  
"Passage - Interstices - Interface"  
"Artificielle - Naturelle"  
"Découverte - Cadre de vie"

FIL VERT, le sentier de l'Huveaune - Commission ISEF 4 juillet 2017



## VALORISER LE FIL VERT : le cheminement, l'itinéraire par les hauts, les boucles locales

Agir ensemble  
pour le bassin versant de  
L'HUVEAUNE

### Quel objectif ? :

- Faire connaître le projet « FIL VERT » et susciter l'intérêt
- Faire connaître rapidement le projet « FIL VERT » et réveiller la curiosité
- Faire connaître une offre de randonnée et de promenades de qualité

FIL VERT, la sentier de l'Huveaune – Commission ISEF 4 juillet 2017



DÉPARTEMENT  
BOUCHES  
DU RHÔNE



Agir ensemble  
pour le bassin versant de  
L'HUVEAUNE

SIH  
Syndicat Intercommunal  
du Bassin Versant de l'Huveaune

LES ANCIENS  
DU FIL VERT



Complément à la diapo 35 :

Les projets de valorisation proposés :

- Panneaux pédagogiques le long du Fil Vert
- Panneaux pédagogiques le long des boucles locales
- Réseau de tables d'orientation
- Expositions
- Événements

Les chantiers pour produire la matière première

- Identifier le long du Fil Vert les localisations potentielles des panneaux les plus adaptées pour les thématiques retenues. Ces informations serviront pour prioriser les lieux d'implantation étant donné l'objectif d'installer un nombre optimal de panneaux.
- Identifier des projets locaux en cours ou potentiels. L'objectif est de réaliser un inventaire afin de coordonner la mise en œuvre afin de garantir une cohérence territoriale.
- Identifier des témoins potentiels pour les thématiques retenus. L'objectif est de réaliser des témoignages visuels ou sonores qui pourront être exploités pour une médiation numérique.
- Identifier des points d'intérêt qui nécessitent une intervention de rénovation ou de réhabilitation. L'objectif est de réaliser un inventaire pour des demandes futures de rénovation.

## Fil Vert : quel lien avec les actions « Eau et aménagement » ?

Agir ensemble  
pour le bassin versant de  
**L'HUVEAUNE**

Schéma directeur  
cours d'eau  
PAPI  
=> Études et travaux



Projets  
d'aménagements

Concertation  
Participation citoyenne  
Emergence d'idées dans  
le cadre d'ateliers  
associatifs

Autres démarches : schéma de  
référence de la vallée de  
l'Huveaune, Stratégie  
biodiversité etc.

SCOTs et PLUs : valorisation et  
restauration des berges

CHEMINEMENT  
MODES DOUX  
PRINCIPAL



Projet « Fil Vert »  
Volet valorisation –  
signalétique ISEF

• Panneaux pédagogiques le long du Fil Vert

## VALORISER LE FIL VERT : CONCEPTION GRAPHIQUE ET PRODUCTION DE PANNEAUX D'INTERPRETATION ET DE SENSIBILISATION SUR LES BERGES DES COURS D'EAU

Agir ensemble  
pour le bassin versant de  
**L'HUVEAUNE**

### Le marché a été lancé. Cahier de charges :

- Assurer une **cohérence graphique et thématique** des différents projets de valorisation
- Mettre à disposition** la conception et de la signature à des différents maîtres d'ouvrages pour des projets locaux spécifiques (panneaux pédagogiques, topo-guide, tables d'orientation, etc.), sous réserve d'une « labellisation ».
- Définir des **modalités d'utilisation** de ces éléments notamment des partenariats à engager
- Prendre en compte les cibles « Grand public adulte et scolaire » et adapter aux besoins spécifiques d'un **public en situation de handicap** notamment visuel et mental.
- Prendre en compte des **évolutions techniques** pour disposer d'outils de médiation innovants.

FIL VERT, le sentier de l'Huveaune – Commission ISEF 4 juillet 2017



DÉPARTEMENT  
**BOUCHES  
DU-RHÔNE**



Agir ensemble  
pour le bassin versant de  
**L'HUVEAUNE**

SIH  
Syndicat Intercommunal  
du Bassin Versant de l'Huveaune

LES ANCIENS  
DU  
PAYSAN  
D'AVIGNON

BOUCHES  
DU  
RHÔNE

## Une stratégie « macros-déchets » pour le bassin versant

L'Huveaune et ses affluents (y compris les vallons à sec et les béals) sont la cible de rejets parfois importants de macro-déchets, de sources diverses. Ce constat, issu de l'incivisme, contribue à une image négative des cours d'eau, mais est également étroitement associé aux enjeux d'inondations (formation d'embâcles) et de pollution des plages. Dans le cadre du Contrat de Rivière et en réponse à l'enjeu lié à la qualité des milieux aquatiques, le SIBVH soutient la mise en œuvre d'opérations d'interventions citoyennes. Ces actions, à caractère essentiellement pédagogique et de sensibilisation, s'inscrivent ainsi dans une réflexion globale et la définition d'une stratégie de gestion des macro-déchets sur le territoire de l'Huveaune. En continuité des nombreuses actions ponctuelles de ramassage déjà menées, par les associations du territoire, depuis plusieurs années, une démarche de fédération des acteurs est portée depuis la signature du Contrat de Rivière fin 2015. Il s'agit d'organiser, en plus des actions localisées et ponctuelles des associations, des opérations fortes lors desquelles des actions citoyennes, portés par divers acteurs du bassin versant dont les associations, se réalisent sur de multiples lieux du bassin versant : Opérations « Huveaune Propre ».

- Etude pour une gestion intégrée et concertée des macros-déchets Cf. diapo 39 à 45

Isabelle Poitou, de l'association Mer-Terre, présente les principes de l'accompagnement du SIBVH dans l'animation de la construction d'une stratégie globale de gestion des déchets sur le territoire de l'Huveaune.

**Objectif B-4 du Contrat de rivière : mettre en place une stratégie de gestion des macro-déchets**

**Agir ensemble pour le bassin versant de L'HUVEAUNE**



Risques d'embâcles...pollution...qualité des milieux...image...diversité des acteurs...responsabilités des propriétaires riverains...ramassage seul inefficace...des secteurs très fortement touchés...des actions de ramassage associatives et citoyennes à soutenir et enrichir...interface terre-mer débattue dans les politiques publiques...commission ISEF 11 janvier 2016...SIBVH: délibération du 6 octobre 2016...engagement d'une action concertée: dynamique...concertation...construction d'un programme global et cohérent...innovation...partenariats...volet ISEF



sensibiliser ensemble préserver améliorer agir



## Contexte du projet : Les déchets en milieux aquatiques un nouvel enjeu environnemental



- Plan d'Action pour les Déchets Marins de la Commission OSPAR (2009) :  
→ Promouvoir le Concept Adopt a Beach en France
- Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (2008) :  
→ Observer une diminution des déchets qui pénètrent dans le milieu (Descripteur 10)

Contrat de Baie – Rade de Marseille (2015)

- 3 grands défis = Réduire les pollutions, Préserver, Coordonner les actions

Contrat de Rivière - Huveaune (2015)

- 5 enjeux environnementaux dans lesquels s'inscrivent les macrodéchets (qualité des eaux, Qualité des milieux naturels aquatiques, Etat des ressources en eaux, Gestion quantitative du ruissellement et des inondations, gestion locale concertée et valorisation du bassin versant)

sensibiliser ensemble préserver améliorer agir <sup>41</sup>

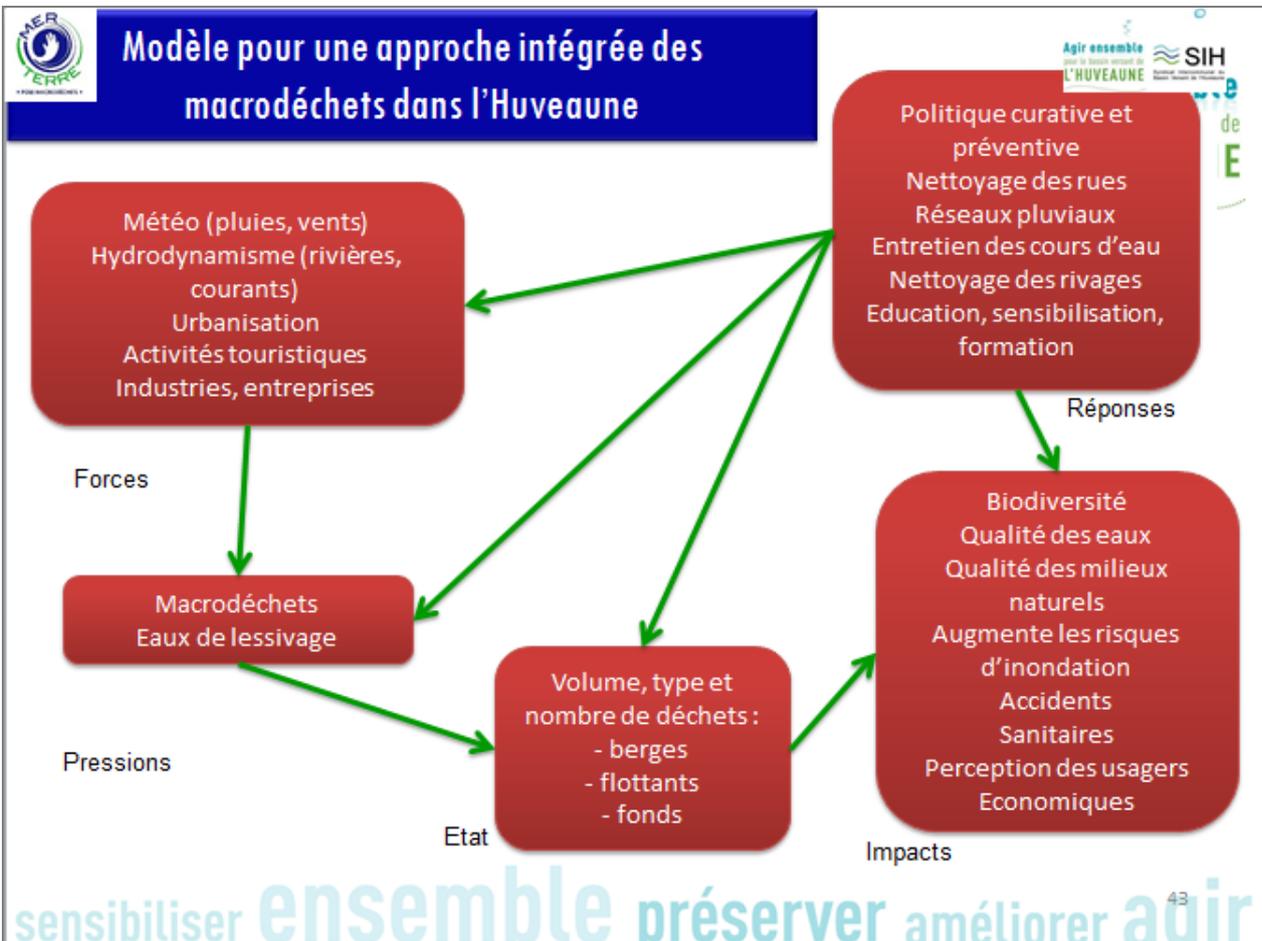


## Enjeux macrodéchets sur l'Huveaune quantités importantes de déchets



- - Le SIBVH assure un enlèvement des déchets depuis de nombreuses années.
  - - Sujet de préoccupation de la plupart des parties-prenantes
  - - Grande diversité des acteurs impliqués et des actions à mener = complexité du jeu d'acteurs et de la répartition des compétences
  - - Inquiétudes relatives aux conséquences et responsabilités en cas d'inondation
  - - Nombreuses associations impliquées dans des nettoyages bénévoles
  - - Conséquences environnementales, sociales et économiques importantes
- Accompagner le SIBVH à construire une stratégie de gestion concertée des macrodéchets

sensibiliser ensemble préserver améliorer agir <sup>42</sup>



- Les étapes du programme**
- Etat des lieux de la situation et analyse
    - Etude bibliographique
    - Rencontre des parties prenantes (Associations, VARAPPE, SERAMM, SIBVH, Elus, CIQ, riverains, entrepreneurs, etc.)
    - Parcours du cours d'eau et étude des déchets sur des zones indicatrices
  - Présentation des résultats et co-construction des axes prioritaires du programme de réduction des déchets dans l'Huveaune avec les parties prenantes
    - Charte ?
    - Mise en œuvre d'un programme de surveillance afin évaluer l'efficacité des mesures de réduction ?
    - Recherche de solutions spécifiques aux déchets du bâtiment (fédération du bâtiment, valorisation des déchets) ?
    - Sensibilisation de publics prioritaires ?
- sensibiliser ensemble préserver améliorer agir

- Action cadre pour fédérer les « Opérations d'interventions citoyennes » Cf. diapo 46

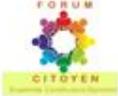
**Fédérer les Opérations d'Interventions Citoyennes**

*Depuis des années...*

De multiples opérations de ramassage de déchets portées par les associations, des centaines de participants à travers le bassin versant

Agir ensemble pour le bassin versant de L'HUVEAUNE








*Signature du Contrat de Rivière*

HUVEAUNE PROPRE  
Toutes ces opérations sur un seul et même créneau pour :  
Améliorer le cadre de vie,  
Sensibiliser les volontaires,  
Faire passer un message fort

Trois jours de ramassage et plantation sur l'Huveaune

**700 kilos de détritus retirés des eaux de l'Huveaune!**




Les porteurs d'actions sont invités à s'exprimer sur leurs projets labellisés ISEF, portés en réponse à cette action cadre, leurs difficultés et les avantages de l'inscription de leur action dans le Contrat de Rivière. Au-delà de ces projets faisant l'objet d'une labellisation ISEF, le SIBVH apporte son soutien à tout organisateur d'opérations de ramassage de déchets tout au long de l'année, en invitant toute fois les structures organisatrices à participer aux opérations « Huveaune Propre » en plus de leurs opérations ponctuelles.

Le mot de Raymond Chaumont (Hunamar, projet Net'Huveaune) : *Raymond Chaumont précise que ce projet n'a pas la prétention, ni le but, de nettoyer l'Huveaune ; il s'agit bien d'un projet pédagogique visant à la prise de conscience des participants et de leurs proches vers une diminution du dépôt de déchets dans le milieu naturel. Raymond Chaumont insiste sur le fait qu'organiser des journées fédérées telles que les opérations « Huveaune Propre » ne doit pas faire de l'ombre aux ramassages ponctuels également menés par les associations afin que la communication et la sensibilisation sur cette problématique se fassent tout au long de l'année.*

Le mot d'Isabelle Poitou (association Mer-Terre, coordinatrice de l'évènement « Calanques Propres ») : *L'association Mer-Terre coordonne l'opération « Calanques Propres », qui en 2017 a réuni 88 structures soit 1500 personnes sur le terrain pour un ramassage de déchets préservant le littoral méditerranéen. Les déchets dans l'Huveaune impactant le littoral, lier les opérations « Huveaune Propre » et « Calanques Propres » paraît pertinent et permettrait aux associations de bénéficier de l'organisation mise en place pour « Calanques Propres ». Il est important d'améliorer la communication faite autour de ces opérations et que les médias soient présent sur les différents sites nettoyés.*

Le mot d’Alice Faure (Les Amis de l’Huveaune, référente sur les opérations « Huveaune Propre » de 2016 et 2017) : *L’association les Amis de l’Huveaune a eu l’intuition de fédérer les opérations de ramassage de déchets car, porté de manière collective, le message sera plus fort et percutant. L’association les Amis de l’Huveaune se réjouit de travailler étroitement avec le SIBVH sur cette action et de le voir prendre en charge la préparation du terrain, les relations aux institutions, l’organisation d’un rassemblement des ramasseurs en fin de collecte. En effet, ces éléments, nécessaires à un évènement tel qu’ « Huveaune Propre », ne pourraient être portés en direct par notre structure. Les Amis de l’Huveaune trouveraient judicieux de prévoir deux opérations « Huveaune Propre » par an : une à la rentrée scolaire et la seconde rattachée à l’évènement annuel « Calanques Propres ».*

[Remarque : La dernière opération « Huveaune Propre » a eu lieu le 22 septembre 2017, son bilan détaillé est téléchargeable sur le site internet [syndicat-huveaune.fr](http://syndicat-huveaune.fr)]

Le sujet des macros-déchets entraîne de nombreuses réactions des participants. Certaines sous la forme de questions rédigées et d’autres en prise de parole libre. Développer en détails ces questions et évoquer des solutions n’étant pas un objectif de cette commission ISEF, le SIBVH propose que ce sujet soit abordé lors d’une rencontre spécifique permettant également de relancer le groupe de travail « opérations d’interventions citoyennes et macro-déchets ». Cette réunion, prévue au 1<sup>er</sup> semestre 2018, sera l’occasion d’évoquer la continuité des opérations « Huveaune Propre » ainsi que les avancées du marché pour la gestion des macros-déchets sur le territoire de l’Huveaune.

Le SIBVH prend bonne note que cette thématique tient aux cœurs des participants et a conscience des enjeux environnementaux, humains, sociaux et économiques qui y sont associés.

## Echanges, débats et perspectives

**Echanges et débats**

**La compétence GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations**  
 Au 01/01/2018: à la **Métropole Aix-Marseille Provence**

**Agir ensemble**  
pour le bassin versant de  
**L'HUVEAUNE**

**L'ISEF doit-il accompagner la mise en œuvre des missions GEMAPI ?**

**Pourquoi ?**

**Comment ?**






sensibiliser ensemble préserver améliorer agir 48

Les temps d'échanges et de questions ayant été prévus pour la fin de la commission ISEF, il a été proposé à chacun des participants de noter ses remarques et/ou questions afin qu'elles puissent être traitées lors du temps dédiés ou dans le présent compte-rendu.

### **Thème du débat : L'ISEF doit-il accompagner la mise en œuvre des missions GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ? Pourquoi ? Comment ?**

Pour plus d'informations concernant le devenir du SIBVH à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, suite à la prise de compétence GEMAPI par la Métropole Aix Marseille Provence, nous vous renvoyons au compte-rendu du Comité de Rivière du 6 décembre 2017 et à l'article dédié dans notre newsletter de janvier 2018.

Christian Ollivier, le Président du SIBVH : *« Aujourd'hui, on ne peut que constater que les associations, par leurs projets ISEF, sont un relais fort pour l'action du SIBVH. La stratégie ISEF joue bien son rôle d'accompagnement de la mise en œuvre des actions du Contrat de Rivière et ceci permet d'acter de la nécessité de faire perdurer et de renforcer le lien entre ISEF et GEMAPI. Ainsi, le SIBVH défend la nécessité que ce volet reste étroitement associé à la gestion « technique » des milieux aquatiques et à la prévention des inondations, et vous qu'en pensez-vous ? Merci à vous d'être présents et soyez assurés que nous sommes à l'écoute des acteurs locaux que chacun d'entre vous est à son niveau. »*

Question / Agnès Kayser, Colinéo (membre du CAH) : Une réunion, proposée par le SIBVH dans le cadre de l'ISEF, entre les porteurs de projets ISEF et les financeurs est-elle bien prévue ? Il est compliqué pour nos associations d'envisager l'avenir de nos projets au regard des incertitudes de financement. Nous espérons pouvoir continuer nos actions, la dynamique animée par le SIBVH est fédératrice et motivante mais quelle vision a-t-on des moyens financiers alloués aux projets ISEF pour la phase 2 de Contrat de Rivière et l'année de transition 2018-2019 ? Afin de réaliser les demandes de subvention dans les temps et de réaliser nos actions, nous avons besoin d'échanges sur ce sujet au plus vite.

Monique Ravel, conseillère syndicale SIBVH, élue référente ISEF : Le financement est la problématique de toutes structures, associations mais aussi collectivités. La période est difficile au regard de l'organisation en cours de la métropole sur ses délégations. Les communes défendent les projets des associations. Il est en effet important de réunir les financeurs sur cette question. La labellisation ISEF est imaginée pour déclencher l'attribution de subventions. Le système, mis en place par le SIBVH, va être perfectionné à l'horizon phase 2.

Remarque / Loïc Panzani, association NATUROscope : Il paraît évident et trivial que l'ISEF reste connecté à cette nouvelle compétence GEMAPI et que cela soit porté dans une logique bassin versant.

Estelle Fleury, directrice du SIBVH et Christian Ollivier, président du SIBVH pointent cette question comme fondamentale car dans la démarche d'intégration des syndicats de rivière à la métropole, le SIBVH pourrait rester sous la forme qu'on lui connaît jusqu'à présent (juridiquement possible car Plan d'Aups est une commune, hors métropole Aix Marseille Provence, adhérente au SIBVH). Cependant, la volonté du Conseil Syndical de l'Huveaune est bien d'être, à terme, intégré dans une organisation métropolitaine mutualisée, sous réserve que soit notamment conservée cette notion de gestion par bassin versant, qu'il y ait toujours une gouvernance locale et du maintien de la délocalisation des services affectés au bassin versant. Ces éléments sont exprimés à travers la démarche SOCLE et au sein du groupe de travail dédié co-animé par la métropole et en association avec les Syndicats de Rivière.

Intervention / Catherine Nicolas, Maison Régionale de l'Eau : La question ne se pose pas, oui il faut accompagner les missions de GEMAPI avec l'ISEF. Dès qu'on est sur de la gestion d'un territoire naturel les actions ISEF sont pertinentes et indispensables pour accompagner les nouvelles missions techniques. La MRE se tient disponible pour réfléchir sur les thématiques de formation des élus et d'évolution des pratiques des citoyens. L'ISEF est indispensable pour accompagner à tous les niveaux l'ensemble des acteurs.

Intervention / Agnès Kayser, Colinéo (membre du CAH) : Depuis quelque années, un travail est animé par le SIBVH, dans le cadre du Contrat de Rivière, pour fédérer, coordonner, tous les projets ISEF et développer ainsi la notion d'appartenance à un bassin versant, de territoire identitaire. Revenir sur cette gestion intégrée et concertée, reviendrait à tirer un trait sur ce travail, revenir en arrière vers quelque chose de moins logique et de moins pertinent.

Intervention / Claude Carbonnell, Chantepierre (membre du CAH) : En ce qui concerne la gestion des inondations, une bonne gestion, mise en place par le PAPI, ne peut se baser uniquement sur aménagements et travaux, il faut vivre avec le risque et le connaître. Cela nécessite de développer une culture du risque inondation. En cela, l'ISEF est primordial pour une gestion efficace des inondations et donc pour une mise en œuvre pertinente de la GEMAPI.

Intervention / Isabelle Poitou, Mer-Terre : Le travail en concertation à l'échelle du bassin versant est essentiel. Il ne faut pas remettre en question la logique de bassin versant et le développement de la solidarité amont-aval.

## Conclusion

Cette 3<sup>ème</sup> commission ISEF est clôturée par le SIBVH (Monique Ravel et Estelle Fleury) qui affirme sa conviction du besoin de lier volet ISEF et missions GEMAPI. Les acteurs sont remerciés pour avoir donné leur avis lors de cette rencontre et pour la qualité du débat. Il est essentiel que les acteurs du territoire puissent faire remonter leurs attentes sur ce sujet aux élus et n'hésite pas à partager l'expérience vécue sur le bassin versant de l'Huveaune à leurs partenaires, adhérents, etc. Enfin, le SIBVH félicite le travail commun effectué avec communes, élus et associations sur la mise en œuvre de la stratégie ISEF (ce terme propre au Contrat de Rivière Huveaune) et proposera un travail en concertation pour la construction de la continuité de l'ISEF en phase 2 de Contrat et sur l'année transitoire 2018-2019.

Suite à une rencontre entre le SIBVH et les partenaires financiers de l'ISEF en janvier 2018, un document sera diffusé sur ce qui est envisagé pour la suite de l'ISEF, fort du retour d'expériences technique et financier de la phase 1, et une commission se tiendra courant 2018 sur ce sujet. Il s'agit d'un premier travail mené par le SIBVH sur lequel les acteurs seront invités à donner leur avis. En effet, ce travail fera l'objet d'une concertation pour une version définitive éditée au printemps.

Questions qui n'ont pas pu faire l'objet d'un échange le jour J :

L'association Agribio 13 éditera-t-elle un catalogue recensant les producteurs bio ; si oui de quel territoire ?

Voici les coordonnées de l'association afin d'obtenir les informations qui vous intéressent.



**AGRIBIO 13 – Groupement des agriculteurs biologiques des Bouches-du-Rhône**

Maison des agriculteurs - 22 avenue Henri Pontier  
13626 AIX EN PROVENCE Cedex 1

Tel : 04 42 23 86 59 - Fax : 04 42 23 81 07

[agribio13@bio-provence.org](mailto:agribio13@bio-provence.org) - <http://bio-provence.org>

Qui gère la station de la Pugette ?

C'est le Service d'Assainissement de Marseille (SERAMM) qui est en charge de la gestion de la station de la Pugette et de l'Huveaune sur le tronçon Pugette – Mer (embouchure à Borély) pour le compte de la Direction de l'Eau, de l'Assainissement et du Pluvial (DEAP) de la Métropole.

<http://www.seram-metropole.fr/>

Le tableau suivant rend compte des 42 participants à cette commission :

Gérard Draa	Fédération Française de Randonnée 13
Aurore Leconte	Compagnie des rêves urbains
Isabelle Poitou	Mer-Terre
Aurore Aubail	Mer-Terre
Catherine Nicolas	Maison Régionale de l'Eau
Sylviane Grazzini	Association de Sauvegarde du Patrimoine Auriolais (ASPA) et Collectif Associations Huveaune (CAH)
Claude Carbonnell	Chantepierre et CAH
Jacques Faure	Les Amis de l'Huveaune
Alice Faure	Les Amis de l'Huveaune
Jean-Pierre Simi	Les Amis de l'Huveaune
Eliane Guerra	Association de Défense des Riverains du Jarret
Robert Guerra	Association de Défense des Riverains du Jarret
Benjamin Raquet	Ligue de l'enseignement – FAIL 13
Noélie Fouchet	Colinéo
Agnès Kayser	Colinéo
Camille Lecomte	CPIE côte provençale
Julie Frachon	CPIE côté provençale
Loïc Panzani	Naturoscope
Claire Pozé	Les clés de la cité
Raymond Chaumont	Hunamar / l'arapède
Rémi Veyrand	Agribio 13
Céline Pucci	Planète Sciences Méditerranée
Elodie Septier	Planète Sciences Méditerranée – Collectif Associations Huveaune
Nadine Florence	Ville d'Aubagne
Marie Michaud	Ville d'Aubagne – service communication
Sylvain Camoin	Ville de La Bouilladisse
Eliane Magnin	Ville de Marseille – service espaces verts
Anthony Caro	Ville de Marseille – direction de la mer
Cécile Régnier	Ville de Marseille
Christian Ollivier	Président du SIBVH – adjoint au maire de Roquevaire
Monique Ravel	Conseiller Syndical SIBVH – élue à la ville de Roquevaire
Cécile Balestrini	Métropole Aix Marseille Provence – Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile – service Développement durable
Alain Grapinet	Comité de développement - Métropole
Jean-Jacques Guipert	Confédération des CIQ
Claude Guilhem	CIQ Sainte Anne
Benoit Farré	Agence Française pour la Biodiversité
Jean-Marc Prieur	PNR Sainte Baume
Thomas Kreiser	Bouches-du-Rhône Tourisme
Gaëlle Le Bloa	Agence Gênope
Estelle Fleury	Directrice du SIBVH
Roxane Roy	Chargée de missions SIBVH
Célia Damagnez	Chargée de missions ISEF - SIBVH